

Lettre d'information Natura 2000 des marais de la Souche



N°3 - Octobre 2013

Sommaire

Etre acteur dans les marais de la Souche : des contrats pour agir !

A la découverte des cladiaies...

... et de l'herbier aquatique à Potamot coloré

Suivis et inventaires menés, quelles nouvelles ?

Actualités

Rédaction : L. Léglise, D. Frimin, T. Gérard/
Conservatoire d'espaces naturels de Picardie,
J.F. Picard, A. Jacquet/AMSAT des Marais de la Souche

Crédits photo : D. Frimin, L. Léglise, C. Lambert/CEN Picardie

Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
Octobre 2013

Madame, Monsieur,

Comme prévu dans le DOCUMENT d'OBJECTIFS, nous vous proposons de découvrir régulièrement les avancées des travaux du site Natura 2000.

Dans cette lettre, vous retrouverez ainsi les différentes actions menées et des informations utiles pour vous aider à souscrire un contrat Natura 2000, ainsi que des témoignages et des conseils techniques.

Cette information est, je pense, une évolution concrète pour notre marais, et crée aussi un dialogue avec vous « propriétaires, élus, agriculteurs, entrepreneurs, usagers et représentants des associations », tous les objectifs sont à mettre en commun.

Le site Natura 2000 est composé de deux parties, la ZSC, c'est la Directive « Habitat, Faune, Flore », et la ZPS c'est la Directive « Oiseaux ». Aussi il semblait logique à notre conseil municipal déjà porteur des actions sur la ZSC de l'être aussi sur la ZPS pour les oiseaux du marais. Un appel de marché a ainsi été réalisé et un bureau d'étude a été retenu pour la réalisation du Document d'Objectifs (DOCOB) de la ZPS. Une présentation de l'avancée de ce DOCOB ZPS et des actions en cours sur la ZSC a ainsi été réalisée ce 17 septembre lors d'un comité de pilotage commun.

En vous souhaitant bonne lecture,



Jean-François PICARD
Président du Comité de Pilotage NATURA 2000

Être acteur dans les marais de la Souche : Une contractualisation active !

Durant l'année 2013, le travail mené par les deux structures chargées de l'animation Natura 2000 à savoir le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et l'AMSAT a consisté aux suivis administratif, scientifique et technique des 12 contrats en cours sur le marais de la Souche. Parallèlement 6 nouveaux contrats ont pu être montés et sont pour certains déjà en cours de réalisation.

Les signataires de ces contrats sont de natures variées, on retrouve aussi bien des collectivités, des associations que des propriétaires privés.

L'ensemble des travaux réalisés à travers ces contrats vise à restaurer des habitats d'intérêt communautaire ainsi que des habitats d'espèces. C'est ainsi que des opérations de déboisement, essouchage, débroussaillage, fauche, broyage mécanique ont pu être mis en place sur l'ensemble des marais de la Souche par le biais de ces contrats Natura 2000.

Le suivi de l'impact de ces travaux sur l'évolution des habitats et des espèces désignées dans le Document d'Objectifs est réalisé dans le cadre d'études scientifiques.



Des outils pour agir !

Les MAEt

Pour : les exploitants agricoles

Les Mesures AgroEnvironnementales territorialisées permettent aux agriculteurs d'adapter leurs pratiques agricoles à des enjeux environnementaux identifiés sur leur exploitation.

En contrepartie de leur engagement pour 5 ans, ils reçoivent une compensation financière par an et par hectare engagé.

Le Contrat Natura 2000

Pour : les propriétaires, associations, collectivités

Ces contrats sont réservés aux espaces qui ne sont ni agricoles ni forestiers. Le signataire peut bénéficier d'aides financières moyennant le respect d'un cahier des charges pour la réalisation de travaux visant la restauration ou l'entretien d'habitats naturels.

La Charte Natura 2000

Pour : les propriétaires, ayants droits...

En signant la charte, le propriétaire ou l'ayant droit volontaire s'engage à gérer ses parcelles selon des pratiques respectueuses des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire. Pour cela la charte comporte une liste d'engagements et de recommandations de gestion des milieux présents.

Le respect des engagements ouvre droit à des avantages fiscaux tels que l'exonération d'une part de la taxe sur le foncier non bâti.



Les agriculteurs acteurs en contractualisant des MAEt

Les agriculteurs des marais de la Souche participent également au maintien de la biodiversité.

En effet, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie en collaboration avec la Chambre régionale d'agriculture et la Chambre d'agriculture de l'Aisne ont mis en place des Mesures AgroEnvironnementales territorialisées avec les exploitants qui le désiraient.

Ces mesures ont pour vocation au sein des marais de la Souche de maintenir et de renforcer un ensemble de prairies humides qui hébergent des habitats naturels d'intérêt communautaire où évoluent des espèces d'intérêt européen comme le Cuivré des marais, le Triton crêté ou le Râle des genêts.

Depuis 2012, suite à la mise en place de ce dispositif, 6 exploitants ont contractualisé des mesures pour un total de 109 ha. Parmi ces mesures, on peut noter l'engagement de 60 ha de prairies avec absence de fertilisation, l'engagement de deux parcelles en fauche tardive pour le Râle des genêts sur 14 ha et la reconversion de deux parcelles de culture en prairie sur 6 ha 84. D'autres mesures ont aussi été engagées en faveur du Cuivré des marais, de la réduction de la fertilisation et de l'ajustement de la pression de pâturage en prairie.



A la découverte des habitats d'intérêt européen des marais...

Les cladiaies

La cladiaie est une roselière se composant essentiellement de Marisque, également appelé localement le roseau coupant. Cette plante, en régression en Europe, est facilement reconnaissable par sa grande taille de plus d'un mètre, ses feuilles vertes allongées et coupantes et ses hampes florales brunâtres.

Au sein des marais de la Souche, les cladiaies sont encore présentes sur plusieurs hectares, soit sous forme de radeaux flottants sur les marges d'étangs ou bien sous forme de roselières sur les berges. Suite à l'abandon dans de nombreux secteurs de l'entretien du marais, notamment par la fauche des roselières, cet habitat a régressé au profit des boisements. La mise en place de plusieurs contrats Natura 2000 sur le marais lui a été bénéfique.



Une cladiaie

L'herbier aquatique à Potamot coloré

Le Marisque

Les étangs, dépressions humides et fossés en eau sont parfois colonisés par des plantes aquatiques formant ce qu'on appelle des herbiers aquatiques.



Certains de ces herbiers aquatiques sont rares et menacés de disparition en Picardie et à l'échelle européenne. C'est le cas de l'herbier aquatique à Potamot coloré que l'on rencontre dans les marais de la Souche, principalement dans les fossés alimentés par l'eau qui provient directement de la nappe de la craie.

Le Potamot coloré se reconnaît à ses feuilles submergées lancéolées d'une coloration allant du vert au rouge. Il est facilement observable dans le fossé situé le long du sentier de découverte du marais de Liesse-Notre-Dame.

Un herbier aquatique à Potamot coloré

Le Potamot coloré

A la découverte de notre marais ...

De nombreuses manifestations ont été organisées au sein des marais de la Souche tout au long de ces dernières années : animations pédagogiques, sorties grand public et réalisation de chantier nature. Ces moments d'échange et de partage sont autant d'occasions de sensibiliser petits et grands à la richesse et la fragilité du marais.



Suivis et inventaires menés, quelles nouvelles ?

> Le Cuivré des marais

En 2013, une nouvelle station de Cuivré des marais s'ajoute aux 7 déjà connues au sein du site Natura 2000 des Marais de la Souche. Ce papillon est ainsi aujourd'hui relativement présent dans les prairies humides qui bordent le marais.

> La Leucorrhine à gros thorax

Les marais de la Souche hébergent actuellement l'unique station de reproduction de cette libellule en Picardie et l'une des rares pour la France. Afin d'améliorer les connaissances sur l'espèce à l'échelle des marais de la Souche, des recherches d'adultes et d'exuvies (mues) ont été réalisées. Malheureusement, l'espèce n'a pas été trouvée cette année.

> Le Vertigo de Des Moulins et le Vertigo étroit

Le Vertigo de Des Moulins et le Vertigo étroit sont deux escargots de très petite taille (1 à 2 mm) qui vivent exclusivement dans les marais. Des recherches sont actuellement en cours pour préciser la répartition et l'écologie de ces deux mollusques d'intérêt européen dans les marais de la Souche.

Actualités :

Suite à l'arrêté ministériel de 2006, les marais de la Souche disposent d'une **Zone de Protection Spéciale (ZPS)** visant à la préservation des oiseaux. Le périmètre de cette zone est très proche de celui concernant les habitats d'intérêt communautaire.

La commune de Liesse-Notre-Dame a accepté de prendre le relais de l'Etat pour la rédaction du document d'objectifs Natura 2000 de cette zone. Ce document est en cours de réalisation par délégation auprès d'un groupement rassemblant la Chambre d'Agriculture, le Groupement Sylvicole Axonien, l'AMSAT des Marais de la Souche et l'EURL naturaAgora Développement.

Des études socio-économiques et environnementales sont donc en cours, visant à définir au mieux les objectifs de gestion pour les espèces d'oiseaux visées par Natura 2000 sur les marais de la Souche.

Le 7 et 8 septembre 2013 s'est déroulée la **première Fête des Marais de la Souche** sur la commune de Liesse-Notre-Dame.



Le comité de pilotage Natura 2000 des marais de la Souche s'est déroulé le 17 septembre 2013 à la mairie de Liesse-Notre-Dame.

Contacts :



Vous souhaitez : plus d'informations concernant le réseau Natura 2000 ? Monter un contrat ? Adhérer à la Charte Natura 2000 ? Ou participer à des suivis naturalistes ? Contactez nous :

> Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

Antenne de l'Aisne

33 Rue des Victimes de Comportet
02000 Merlieux et Fouquerolles

Loïc LEGLISE : 03.23.80.29.32/06.81.56.01.89

l.leglise@conservatoirepicardie.org

www.conservatoirepicardie.org

> Commune de Liesse Notre Dame

1 Place de l'Hôtel de Ville - 02350 Liesse Notre Dame

03.23.22.00.90

mairiedeliesse@wanadoo.fr

> Association pour le Maintien et la Sauvegarde des Activités Traditionnelles des Marais de la Souche

2 Rue du fort

02350 Vesles et Caumont

Arnaud JACQUET : 03.23.20.07.72

amsat_marais_souche@yahoo.fr

> www.natura2000-picardie.fr

Les actions de préservation des marais de la Souche bénéficient du soutien financier de :

